

Compte administratif 2015 – 23 mai 2016

La Gauche Trélazéenne

Tout d'abord, nous vous remercions pour les documents fournis et d'avoir tenu une commission Finances suffisamment tôt pour que nous nous préparions au mieux. Beaucoup de choses ont été évoquées il y a un instant et reprennent pour l'essentiel ce qui nous a été présenté le 13 mai dernier.

Aussi, je reviendrai sur quelques points.

- **Tout d'abord, à propos des dotations d'Etat**

Lamine Naham nous a précisé l'évolution de la DGF, celle de la DSU et celle cumulée. Sur ce point, nous ne doutons pas, M. Goua, que vous vous soyez battu pour obtenir que, *grosso modo* (et comme annoncé lors du BP), **l'évolution de la DSU vienne globalement combler la baisse importante de la DGF (pour un total 3 862 000 euros)**. Permettez-nous tout de même quelques remarques :

1- Au regard de **l'évolution dynamique de la population** sur notre commune, le constat sur le maintien des moyens doit être nuancé car plus de monde avec une dotation identique, ce sont **des moyens en baisse** (et j'en conviens : même si la baisse est moins importante qu'ailleurs).

2- Les **choix politiques** de baisse des dotations d'Etat, faits par le gouvernement et votre majorité parlementaire, frappent durement les collectivités locales et suscitent la colère. Nous le savons tous ici : lors de la commission, vous évoquiez sur ce point, le prochain Congrès des maires de France, un moment qui s'annonce un peu « chaud »... Ces décisions font aussi peser **de lourdes inquiétudes**, y compris chez nous à Trélazé : **vous prévoyez, d'après la prospective fournie, une baisse importante de DGF pour un total (DGF + DSU) en baisse, de 3 862 000 à 3 515 000 euros à partir de 2017**. Et nous avons déjà dénoncé ensemble, ici même fin 2014, le fait que ces décisions servaient aussi de prétexte à la droite, par exemple dans le Maine-et-Loire, pour faire des coupes franches dans un certain nombre de domaines et frapper ainsi les populations les plus fragilisées (je pense ici à la question de l'abandon de la prévention spécialisée qui avait alors fait grand bruit)...

3- Pour finir sur ce point des dotations d'Etat, il s'agit donc d'**une question à ne pas considérer à la seule échelle de la commune**. Je suis sûr que nous serons d'accord sur ce point. Lorsque les autres communes sont touchées, tout le monde en subit les conséquences... Certes,

quelques communes plus que d'autres mais tout le monde est concerné ! **Les collectivités locales sont des investisseurs de premier plan** (environ 70% des investissements publics). Lorsqu'elles ont moins de moyens, leurs investissements et donc l'activité économique qui en découle ainsi que l'emploi s'en trouvent impactés. C'est ce que nous avons *in fine*, chacun dans nos communes, à traiter en termes de politique sociale.

Les choix politiques faits nationalement nous impactent donc et laissent planer de vives inquiétudes sur l'avenir. D'ailleurs, les constats faits par Lamine Naham sur le fait que « *nous restons dépendants des dotations d'Etat* » vont dans ce sens. **Une « petite » nuance par contre** : si je pense qu'il faut en effet activer les leviers existants pour faire face, je pense qu'**il faut aussi lutter contre les logiques d'étranglement des collectivités locales à l'échelle nationale**. M. Goua, comme vous êtes un grand lecteur des sites du PCF et du FG (vous nous l'avez dit à propos de Clermont la dernière fois), je ne peux que vous inviter, en tant que député de la majorité parlementaire, à relire les propositions des parlementaires PCF et FG, par exemple en termes de justice fiscale et de révolution fiscale...

- **Après ces éléments concernant les dotations d'Etat, quelques remarques ensuite sur d'autres points :**
 - D'abord, les analyses sur l'évolution des impôts payés par les Trélazéens imposent d'ajouter les éléments relatifs à l'évolution des bases lors du vote des **lois de Finances** au Parlement...
 - Une question ensuite : vous nous avez projeté **un graphique comparant les frais de personnel** avec les autres villes. Y avez-vous intégré les frais générés par les DSP dans les autres communes ?
 - Lors des derniers BP ou des séances de présentation des Comptes administratifs, vous projetez des comparaisons avec les situations du début des années 1980... Sans volonté polémiste, je ne suis pas sûr que remonter à plus de 30 ans en arrière soit la démarche la plus pertinente pour analyser avec justesse la situation présente ...

Pour cela, ne nous cachons pas derrière notre petit doigt : **des choix ont été faits dans un passé récent, ils sont là devant nous, leurs impacts aussi !** Et cette situation, nous l'analysons de manières différentes selon les groupes auxquels nous appartenons... **C'est cela qui est structurant**

et fondamentalement essentiel ! Personne ne contestera ici le poids de l'investissement de l'Aréna sur les finances de la Ville. De votre côté, vous l'assumez et pour ce qui nous concerne, je le répète, **nous n'avons pas bougé d'un iota notre position** : l'équipement est là, il pèse lourd dans les finances de la Ville mais nous souhaitons contribuer à trouver les solutions pour que cela coûte le moins cher à nos concitoyens. Cela nous paraît être la position la plus responsable... D'ailleurs, je ne pense pas que, si nous avions gagné les Municipales en 2014, les banques nous auraient fait grâce de l'emprunt...

Nous faisons aussi toujours la même analyse : outre le fait que la ville a versé 1 123 000 euros d'intérêts et de frais financiers divers (soit 40% du remboursement de capital), l'endettement de la ville vous conduit aussi, pour y faire face, à générer une épargne de gestion très importante (3 618 000 euros pour le CA 2015 et vous prévoyez plus de 4 millions dans les prochaines années). Nous aurons l'occasion de discuter tout à l'heure la question de l'affectation des résultats.

Dans les mois à venir, reste donc à réfléchir (et débattre) sur le devenir de cet équipement (cela fait d'ailleurs partie du débat de manière récurrente), **à travailler les relations entre la ville et le SPIC, à voir aussi quels moyens sont mobilisables pour faire face aux autres projets utiles aux Trélazéens** (je pense ici au futur : salle de remplacement du CA d'art, entretien des salles existantes, voierie, piscine...).

Au sujet des relations ville/SPIC, et suite à notre refus de voter des tarifs de location de l'Aréna pour les manifestations de la ville (233 000 euros en tout pour l'année 2015), nous nous sommes proposés lors du CM du 21 mars d'analyser ensemble les bilans sur le coût des équipements de la ville ...

Sachez que nous sommes toujours preneurs d'une rencontre avec vous sur ce point.